

Le risque chimique : Nos interventions



service de santé en milieu
de travail interentreprises
de Tarn-et-Garonne

smti 



Nos interventions

Un diagnostic général du risque chimique

1

L'étude de poste "risque chimique"

2

L'accompagnement à l'évaluation du risque chimique :
logiciel seirich

3

La sensibilisation au risque chimique

4

L'assistance technique

5

L'estimation de l'exposition

6

L'estimation de l'efficacité des systèmes d'aspiration
et de ventilation

7

1 Un diagnostic général du risque chimique

Le but :

- ▶ Faire un état des lieux du risque chimique dans l'entreprise.

Les objectifs :

- ▶ Repérer les produits utilisés, ainsi que les émissions chimiques et identifier les moyens de prévention existants.
- ▶ Donner des conseils sur les orientations à suivre afin de protéger la santé et sécurité des salariés.

L'intervention :

Un échange avec l'employeur pour définir les besoins et les attentes de l'adhérent.

1 - Une visite de vos locaux permettant :

- ▶ Le repérage des produits, et leurs conditions d'utilisation,
- ▶ L'identification des émissions de produits chimiques,
- ▶ La vérification de l'efficacité de la prévention déjà en place.

2 - Un compte rendu d'intervention qui décrit :

- ▶ Les premiers conseils généraux de prévention,
- ▶ L'identification des axes d'amélioration.

3 - Une proposition d'aide et d'accompagnement par le SMTI 82

pour la mise en œuvre de ces préconisations (si nécessaire).

2 L'étude de poste " risque chimique "

Le but :

- ▶ Supprimer ou réduire au maximum l'exposition aux agents chimiques dangereux par la mise en place de moyens de prévention adaptés.

Les objectifs :

- ▶ Réaliser un diagnostic précis par rapport à un risque d'exposition à des agents chimiques à un poste de travail,
- ▶ Mettre en place des moyens de prévention adaptés pour réduire le risque si l'agent chimique est non substituable.

L'intervention :

1 - Rencontre avec échanges avec l'employeur et visite spécifique du poste.

2 - Observation de l'activité au poste de travail :

- ▶ Étude et analyse des situations de travail,
- ▶ Identification et analyse des agents chimiques (analyse des fiches de données de sécurité pour les produits chimiques),
- ▶ Estimation de l'efficacité des mesures de prévention mises en œuvre (exemple mesures aérodynamiques, prélèvements atmosphériques...),
- ▶ Bilan sur l'efficacité des mesures de prévention mises en place et déduction du risque résiduel.

3 - Rédaction du (ou des) rapport(s) et restitution orale des résultats.

4 - Propositions de préconisations adaptées au niveau technique (protection collective et/ou individuelle), organisationnelle et humaine.

5 - Proposition d'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations.

3

L'accompagnement à l'évaluation du risque chimique : seirich

Le but :

- ▶ Réaliser l'évaluation du risque chimique à l'aide d'un outil adapté,
- ▶ Remplacer les produits qui peuvent l'être par des produits moins dangereux,
- ▶ Mettre en place une prévention collective et prévention individuelle (si nécessaire) adaptées,
- ▶ Sensibiliser l'employeur en matière de risque chimique.

Les objectifs :

- ▶ Accompagner l'entreprise dans l'évaluation du risque chimique à l'aide d'un outil adapté (exemple SEIRICH INRS) ?
- ▶ Aider l'entreprise à la création d'un plan d'actions de prévention du risque chimique,
- ▶ Rendre l'entreprise autonome pour que la démarche soit pérennisée.

Le contenu de l'intervention :

1 - Présentation de la démarche et de son contenu ainsi que des modalités à l'employeur :

- ▶ Démarche de projet,
- ▶ Création d'un groupe de travail et/ou désignation d'un référent,

Planification des réunions de travail en fonction du besoin.

2 - Transmission des compétences pour l'évaluation du risque chimique :

- ▶ Information sur le risque chimique,
- ▶ Présentation et sensibilisation de l'outil notamment SEIRICH*,
- ▶ Accompagnement personnalisé pour réaliser les différentes étapes de l'évaluation,
- ▶ Accompagnement à la création du plan d'actions.

3 - Préconisations adaptées pour le plan d'actions :

- ▶ Au niveau de moyens techniques et organisationnels de prévention,
- ▶ En matière de protections collectives et individuelles,
- ▶ En matière de sensibilisation des salariés.

4 - Proposition d'accompagnement pour la mise en œuvre des préconisations.

** SEIRICH : outil gratuit de l'INRS pour aider à la réalisation du risque chimique*



4 La sensibilisation au risque chimique

Le but :

- ▶ Informer et faire prendre conscience des risques liés à l'utilisation des produits chimiques,
- ▶ Impulser un changement dans les pratiques en matière de prévention,
- ▶ Réduire l'exposition,
- ▶ Répondre à une obligation réglementaire.

Les objectifs :

- ▶ Informer et sensibiliser les personnes sur les risques liés aux agents chimiques, impulser des changements et mettre en pratique les bonnes conduites à appliquer.

L'intervention :

1 - Une sensibilisation à destination :

Employeur et salariés (utilisateurs des produits, encadrants).

2- Une sensibilisation adaptée* à la situation de l'entreprise :

- ▶ En fonction de l'activité, des produits, des moyens de prévention en place,
- ▶ Des besoins spécifiques de l'entreprise (exemples sensibilisation sur la silice, poussières de bois, produits de nettoyage...),

** Elle peut nécessiter une visite de l'entreprise (ateliers, postes, procédés), l'étude des fiches de données de sécurité pour adapter la sensibilisation.*

3 - Une sensibilisation sur mesure :

- ▶ Durée de 1h à 2h,
- ▶ Dans l'entreprise ou au service de santé au travail,
- ▶ Adaptée à un public qui a peu ou pas de connaissance sur le sujet,
- ▶ Accessible pour les TPE/PME,
- ▶ Un support de présentation, des documents disponibles pour les participants,
- ▶ Des cas concrets et pratiques.



La sensibilisation a lieu pendant les horaires de travail !

5 L'assistance technique

Le but :

- ▶ Répondre à des questions liées au risque chimique directement au service de santé au travail.

Les objectifs :

- ▶ Répondre rapidement à une question sur le risque chimique.

L'intervention :

1- Les questions peuvent être posées par mail ou téléphone directement ou via l'équipe médicale (médecins du travail, infirmières)

2 - Les questions peuvent porter sur :

- ▶ La réglementation,
- ▶ Un produit utilisé,
- ▶ Un nouveau produit,
- ▶ Un produit à remplacer,
- ▶ Les équipements de protection collective (ventilation...),
- ▶ Les équipements de protection individuelle,
- ▶ Autres...

3 - Les réponses peuvent exiger une recherche documentaire donc le temps de réponse peut être plus ou moins long en fonction de la complexité de la recherche.

4 -La réponse à la demande est restituée par écrit.



Le médecin du travail et l'infirmière en santé au travail sont tenus informés des questions directement adressées aux préventeurs !

6 L'estimation de l'exposition

Le but :

- ▶ Connaître l'exposition de l'opérateur au poste de travail et/ou dans son environnement dans le but de réduire l'exposition aux substances chimiques.

Les objectifs :

- ▶ Connaître les quantités d'agents chimiques pouvant être inhalées par un opérateur sur son poste de travail ou dans l'environnement du poste lors de phases de travail exposantes et/ou sur la durée de son poste,
- ▶ Évaluer l'efficacité de la protection collective (aspiration) et de la protection individuelle (masque, cagoule...),
- ▶ Adapter la surveillance médicale par une biométrie adaptée.

L'intervention :

1 - Rencontre avec échanges avec l'employeur et visite spécifique du poste.

2 - Observation de l'activité au poste de travail :

- ▶ Étude et analyse des situations de travail,
- ▶ Identification et analyse des agents chimiques (analyse des fiches de données de sécurité pour les produits chimiques),
- ▶ Prélèvements atmosphériques des substances chimiques préalablement déterminées.

3 - Envoi des échantillons au laboratoire* pour analyse, interprétation des résultats et rédaction du rapport.

4 - Restitution à l'employeur.

5 - Préconisations en matière de prévention collective et/ou individuelle.

* Les analyses des échantillons sont faites par le laboratoire de chimie de la CARSAT du Bordeaux.

7 L'estimation de l'efficacité des systèmes d'aspiration et ventilation

Le but :

- ▶ Estimer l'efficacité des systèmes de ventilation/aspiration existants dans l'entreprise.

Les objectifs :

- ▶ Améliorer les systèmes d'aspiration/ventilation existants,
- ▶ Conseiller l'entreprise en matière d'aérotechnique.

L'intervention :

1 - Rencontre avec échanges avec l'employeur et visite spécifique de l'atelier, du poste.

2 - Mesurer les vitesses, débits d'air et simuler le mouvement des polluants dans l'air selon des recommandations préétablies (INRS, Code du travail, normes).

3 - Rédaction d'un rapport.

4 - Restitution à l'employeur.

5 - Préconisations en matière de prévention collective et/ou individuelle.

Les missions du SMTI 82

- ▶ **Conduire des actions de santé au travail**, dans le but de préserver la santé physique et mentale des travailleurs tout au long de leur parcours professionnel,
- ▶ **Conseiller les employeurs, les salariés, les représentants du personnel**, dans le domaine de la santé au travail,
- ▶ **Assurer la surveillance de l'état de santé des travailleurs**,
- ▶ **Participer au suivi et contribuer** à la traçabilité des expositions professionnelles, ainsi qu'à la veille sanitaire.

Ces missions sont assurées par les équipes pluridisciplinaires du SMTI 82, animées et coordonnées par les médecins du travail.

Ces nouvelles mesures incitent également à une plus grande articulation de la santé au travail avec deux autres disciplines que sont **la santé publique et la santé environnementale**.

Votre médecin du travail, votre infirmière en santé au travail et toute l'équipe de prévention sont des interlocuteurs privilégiés,

Ils peuvent vous conseiller pour modifier vos comportements.

Nous pouvons vous aider, mais vous êtes l'acteur principal de votre santé.

Contactez votre service de santé au travail :

▶ Par Mail : **info@smti82.fr**

▶ Par courrier : **SMTI 82**
80 avenue Gambetta
82000 Montauban

▶ Par téléphone : 05.63.21.44.00

